



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE  
SECONDAIRE

ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ



# Balises Forme 1

outil pédagogique

D/2015/7362/5/01

## Remerciements

La FESeC remercie les élèves de l'école Saint-Edouard de Stoumont pour les illustrations : Alvin - Charly - Cédric - Elias - Joana, ainsi que les membres des équipes éducatives des écoles d'enseignement secondaire spécialisé qui ont travaillé à l'élaboration de ce document :

Escalpade Secondaire  
Saint-Jean et Nicolas  
Jean Bosco  
Saint-Exupéry  
Claire d'Assise  
La Clairière  
Mardasson

La Porte Ouverte  
Saint-Lambert  
Saint-Edouard  
Colibris  
Les Trieux  
Sainte-Chrétienne

La FESeC remercie également les conseillers de la Cellule de Conseil et de Soutien Pédagogiques et de la Cellule pédagogique de l'enseignement secondaire spécialisé qui ont coordonné l'ensemble des travaux.

La FESeC remercie également les personnes qui ont effectué une relecture attentive.

## Nous contacter

Fédération de l'Enseignement Secondaire Catholique

Avenue E. Mounier 100- 1200 Bruxelles- 02 256 71 57

secretariatproduction.fesec@secec.be

# Table des matières

<b>Introduction .....</b>	<b>5</b>
<b>Projet pédagogique de la FESeC &amp; Présentation de l’outil .....</b>	<b>7</b>
<b>Activités pour les axes .....</b>	<b>19</b>
Des activités pour l’axe de la communication.....	19
Des activités pour l’axe de la socialisation.....	23
Des activités pour l’axe de l’autonomie.....	29
<b>Situations d’intégration .....</b>	<b>35</b>
Qu’est-ce qu’une situation d’intégration (SI) ? .....	35
Liste non exhaustive de situations d’intégration .....	36
Exemple de mise en œuvre d’activités préparatoires à une situation d’intégration .....	37
<b>PIA et exploitation des Balises de Forme 1 .....</b>	<b>39</b>
<b>Annexes &amp; Glossaire .....</b>	<b>43</b>
Annexe 1 - Fiche vierge.....	43
Annexe 2 - Canevas vierge du PIA et exploitation des Balises de Forme 1.....	44
Annexe 3 - Méthode SMART.....	54
Glossaire .....	58





# Introduction

Les balises constituent un outil de référence pour les établissements d'enseignement secondaire spécialisé qui organisent la Forme 1.

Le présent document n'est ni un programme ni un guide méthodologique. Il veut proposer à chaque équipe éducative des pistes pour construire avec chacun des élèves leur projet personnel articulé autour de leur Plan Individuel d'Apprentissage (PIA), de leur Plan Individuel de Transition (PIT) et du projet d'établissement. En aucun cas, ce document ne se veut contraignant. Son objectif est d'être un point de départ, une amorce au travail à réaliser sur le terrain. Il a été conçu par et pour des « gens de terrain ». Il se veut dynamique et évolutif. En effet, lorsque les équipes se le seront approprié et l'auront complété en fonction de leurs propres réalités, elles lui accorderont davantage de sens.







ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE  
SECONDAIRE

ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ



# Projet pédagogique de la FESeC & Présentation de l'outil



# Projet pédagogique de la FESeC

Le projet pédagogique de la FESeC pour la Forme 1 reprend un ensemble d'objectifs, de conceptions pédagogiques et de pratiques. Il peut être considéré comme un document de synthèse qui permet à chaque école de construire ses projets d'établissement et pédagogique pour la Forme 1.

## Qui sont les élèves de Forme 1 ?

La Forme 1 est un enseignement secondaire spécialisé d'adaptation sociale. Cette forme d'enseignement accueille des élèves de type 2, 3, 4, 5, 6 et 7 qui auront vraisemblablement toujours besoin d'une structure de vie adaptée.

Arrivés à l'âge adulte, certains jeunes peuvent développer un niveau d'autonomie permettant de vivre en petite communauté avec l'aide d'un service d'accompagnement. D'autres évoluent, avec moins d'autonomie, dans des services résidentiels ou restent en famille. L'accès à une activité professionnelle dans une structure adaptée est hors de portée, ce qui différencie la Forme 1 de la Forme 2.

L'objectif consiste à valoriser au maximum le potentiel de chacun et à **développer des aptitudes de manière optimale. Il s'agit de favoriser l'épanouissement personnel de chaque élève et de lui assurer une autonomie la plus large possible** pour s'intégrer socialement, se réaliser dans la vie en favorisant le bien-être. Cet objectif sera le fil conducteur de l'ensemble des actions pédagogiques mises en œuvre tout au long du parcours de l'élève.

## Postulat de base

Avant d'aborder les questions méthodologiques, les techniques éducatives ou d'autres concepts pédagogiques, il est essentiel de mettre en évidence **le principe fondamental** qui sous-tend tout travail avec des élèves aux moyens limités : **croire au potentiel de progrès et au principe d'éducabilité de chacun**. Cette conviction éthique doit animer chaque membre du personnel et est en adéquation avec les valeurs du projet éducatif de l'enseignement catholique.

*« Il était important de redire qu'il s'agit bien de faire de l'éducation à la lumière de l'Évangile, en étant guidé par la conviction que la voie qu'il propose conduit à être pleinement humain »* (Missions de l'école chrétienne).





## Projet pédagogique en lien avec le Décret « Missions »

L'article 6 du Décret « Missions » du 24 juillet 1997 décrit les objectifs que la société définit pour toute forme d'enseignement :

*« La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent **simultanément** et **sans hiérarchie** les objectifs suivants :*

- 1. promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;*
- 2. amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;*
- 3. préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;*
- 4. assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale ».*

Si la promotion de la confiance en soi, le développement de la personne et l'émancipation sociale cités aux points 1° et 4° s'inscrivent sans conteste au cœur du projet de l'enseignement spécialisé de Forme 1 ; les objectifs mentionnés aux points 2° et 3° nécessitent quelques commentaires, ce qui implique un projet spécifique.

### Projet spécifique

Il convient en effet d'adapter à la réalité des élèves de Forme 1 des notions telles qu'« apprendre toute leur vie », « prendre une place active dans la vie », « être des citoyens responsables » et « contribuer au développement d'une société ». Ces objectifs doivent sans doute être compris comme autant d'axes de travail à développer au maximum, en fonction, bien évidemment, des potentialités de la personne.

C'est pourquoi le projet pédagogique de la Forme 1 se décline en **3 axes essentiels** :

- communication ;
- socialisation ;
- autonomie.

Les lignes qui suivent aideront à préciser ces notions. D'ores et déjà, il doit être acquis que **l'enseignement spécialisé de Forme 1 n'est pas une filière de relégation** qui accueille des élèves particulièrement démunis. Au contraire, il s'agira en toutes occasions de valoriser les ressources des élèves, d'exploiter leur potentiel spécifique et de trouver des compensations qui leur permettent de concrétiser leur insertion.

La Forme 1 constitue un projet d'éducation et de formation qui offre des réponses spécifiques à des besoins spécifiques. À ce titre, les membres du personnel qui travaillent dans ce cadre méritent une reconnaissance et une attention particulières, liées notamment aux difficultés inhérentes à la fragilité de leur population scolaire.

## Quel est précisément ce projet ?

« *L'enseignement secondaire spécialisé de Forme 1 vise à donner aux élèves une **formation sociale** rendant possible **leur intégration dans un milieu de vie adapté**. Cette forme d'enseignement peut être du type 2, 3, 4, 5, 6 ou 7 d'enseignement spécialisé organisée en commun ou séparément* » (Décret organisant l'Enseignement spécialisé du 3 mars 2004- Article 46 § 1).

Le Décret insiste donc bien sur le fait qu'il s'agit d'une **formation sociale** afin de préparer l'élève à s'intégrer dans un milieu de vie adapté, à des degrés variables, en fonction du profil de la personne.

**Dès l'entrée** d'un élève à l'école secondaire, la préoccupation de **son devenir après l'école** doit être considérée. C'est pourquoi l'identification et la reconnaissance des besoins spécifiques de chacun aux niveaux éducatif, pédagogique et paramédical, seront déterminantes dans l'élaboration du Plan Individuel d'Apprentissage (PIA) ainsi que du Plan Individuel de Transition (PIT).

« *Le PIT intégré dans le PIA est une démarche réflexive qui tend à établir, dès l'inscription en enseignement secondaire spécialisé, les liens nécessaires entre les différents partenaires en vue d'élaborer et de favoriser le continuum école-vie adulte* » (Circulaire 4623 du 4 novembre 2013 - Plan Individuel de Transition - PIT).

Il se penche sur le projet de vie future du jeune et dépasse l'aspect pédagogique. Il comprend toutes les actions ou stratégies mises en œuvre avec le jeune et ses représentants légaux, afin de lui permettre une insertion sociale.

Le PIT n'est pas un nouvel outil, il complète la démarche PIA en facilitant l'intégration de l'élève dans la vie adulte.

**Il importe que les équipes travaillant en Forme 1 aient une représentation réaliste des milieux de vie adaptés qui sont susceptibles d'accueillir les élèves au terme de leur scolarité.**

C'est en découvrant des institutions, des services résidentiels, des secteurs adultes..., en collaborant avec divers services d'accompagnement, en ciblant les attentes des jeunes et en s'informant régulièrement de leur évolution, que les équipes éducatives, ainsi que les partenaires externes à l'école pourront au mieux préparer les élèves et leur famille à « l'après-école ».





## Un projet d'établissement

« *L'enseignement secondaire spécialisé de Forme 1 est organisé en **une seule phase qui s'articule autour du projet d'établissement*** » (Décret organisant l'Enseignement spécialisé du 3 mars 2004- Article 48).

Le décret préconise la **rédaction d'un projet d'établissement** qui définit avec précision le cadre général dans lequel s'inscrit le travail de l'équipe. Chaque école de Forme 1 a ses particularités, son histoire, en fonction de son environnement, du profil des élèves qu'elle accueille, des compétences particulières de l'équipe et des projets qu'elle développe. Le projet d'établissement constitue le fil rouge de l'ensemble du travail dans ce contexte.

## Un projet en 1 phase

« *L'enseignement secondaire spécialisé de Forme 1 (...) contribue à l'éducation des élèves en assurant le développement optimal de leurs aptitudes pour favoriser leur épanouissement personnel et leur assurer une autonomie la plus large possible* » (Décret organisant l'Enseignement spécialisé du 3 mars 2004 - Article 48).

Il s'agit de développer les aptitudes des élèves, de favoriser leur épanouissement personnel et de leur assurer une autonomie la plus large possible.

Il est évident que même, s'il n'y a qu'une seule phase, celle-ci peut comprendre différentes étapes (un temps d'observation, de construction de projet(s) : personnel, d'avenir, de vie...) que chaque établissement peut définir en fonction de son environnement et du profil des élèves.

Des activités diverses en lien avec le projet de l'établissement sont organisées pour permettre à l'ensemble de l'équipe éducative, pédagogique et paramédicale d'observer l'élève et l'aider ainsi que sa famille à le préparer à « l'après-école ». C'est une collaboration avec la famille et des partenaires extérieurs éventuels tels que :

- Centre Psycho-Médico-Social [CPMS] ;
- Centre de guidance ;
- Institutions : internat, Service Résidentiel pour Adultes [SRA], Service Résidentiel pour Jeunes [SRJ]... ;
- Service d'Aide à la Jeunesse [SAJ] ;
- Services médicaux et paramédicaux ;
- autres écoles ;
- bénévoles ;
- ...

Ces activités sont variées, fonctionnelles et font sens pour l'élève. Elles prennent en compte la globalité de l'élève et sont en lien avec le projet d'établissement.

Les domaines dans lesquels ces activités sont développées ne sont pas précisés dans le Décret du 3 mars 2004. Mais tout comme pour la Forme 2, elles peuvent être abordées dans trois domaines très distincts :

- le domaine cognitif (communication verbale ou non verbale, faire une demande, développer des démarches...);
- le domaine psychomoteur (connaître son corps, améliorer sa dextérité...);
- le domaine socio-affectif (s'intégrer dans un groupe, communiquer ses émotions et ses besoins, adopter des comportements socialement adéquats...).

La souplesse de la grille horaire de la Forme 1 facilite le développement et l'organisation de ces activités qui contribuent à l'apprentissage de la communication, de la socialisation et de l'autonomie dans le but d'une intégration sociale dans un milieu de vie adapté.

## Le travail d'une équipe, des partenariats incontournables

Il importe d'insister sur le fait que **toute** l'équipe (enseignants, paramédicaux, éducateurs) contribue au développement optimal de l'élève dans sa globalité, quel que soit le domaine (socio-affectif, psychomoteur ou cognitif) ou encore l'axe de travail (socialisation, communication et autonomie) abordé. En effet, c'est par la convergence des approches et la cohérence de toute l'équipe que l'efficacité et la pertinence du travail autour et avec l'élève seront garanties.

Les parents, les responsables légaux ou référents sont des partenaires incontournables. Ils ont une connaissance du jeune sur laquelle s'appuyer. C'est pourquoi, dès l'inscription, il est essentiel d'établir une collaboration avec eux. Les écouter, les comprendre, les impliquer et les accompagner dans des projets, les informer des différentes possibilités d'avenir, de partenariats... sont inéluctables.

Un autre partenaire professionnel essentiel est le CPMS. Il est présent dans l'école et/ou dans les Conseils de classe. Il participe au processus éducatif de l'élève et à la mise en œuvre des moyens pour le faire progresser. Il collabore à l'orienter dans la construction de son projet de vie personnel et scolaire. Il est un soutien auprès des personnes encadrant le jeune et identifie les ressources et les compétences de son milieu de vie.

Il est important de garder à l'esprit que la finalité de la Forme 1 est **l'intégration dans un milieu de vie adapté**. C'est bien en partenariat avec l'ensemble des intervenants internes et externes à l'école que cette finalité pourra être atteinte.





## « L'après-école »

« L'école, de par son expertise et la connaissance approfondie qu'elle acquiert des besoins spécifiques de chaque élève, initiera cette transition. Celle-ci s'effectuera en partenariat avec l'élève (selon ses capacités), ses parents ou responsables, le CPMS, le monde associatif, le monde de l'emploi et les instances régionales et fédérales qui assureront son éventuelle prise en charge à l'âge adulte. L'objectif est de l'accompagner et de l'aider à réaliser son projet personnel d'insertion dans le monde des adultes » (Circulaire 4623 du 4 novembre 2013 - Plan Individuel de Transition - PIT).

Pour faciliter le passage de l'école à la vie adulte, le PIT se penche sur le projet de vie future du jeune et dépasse l'aspect pédagogique. Il comprend toutes les actions ou stratégies mises en œuvre avec le jeune et ses représentants légaux, afin de lui permettre une intégration sociale. La collaboration étroite entre l'école, l'élève et ses représentants et le CPMS sera progressivement étendue aux partenaires du monde adulte.

La préoccupation du devenir de l'élève après sa scolarité sera prise en compte dès son inscription dans l'enseignement secondaire spécialisé. Aussi des activités variées, fonctionnelles, lui permettant de développer son autonomie, sa socialisation et sa communication seront proposées pour le préparer à sa sortie de l'école et à son intégration dans le monde adulte.

Dans cette optique, la mise en stage peut être considérée comme une étape importante.

## Les stages

« Des stages peuvent être organisés au cours de l'année scolaire selon les modalités fixées par le Gouvernement » (Décret organisant l'Enseignement spécialisé du 3 mars 2004- Article 48).

Des stages sont possibles en milieu de vie adapté (interne ou externe à l'école). Ils peuvent avoir une visée socialisante, contribuer au développement de l'autonomie ou constituer un essai d'intégration.

C'est le Conseil de classe, sur la base du PIA, qui définit le moment opportun pour une mise en stage. Il choisit, en partenariat avec les parents, le lieu de stage et en fixe les objectifs et les modalités.

- **Les objectifs des stages** varient d'un élève à l'autre et même d'un stage à l'autre :
  - exercer progressivement son autonomie ;
  - élargir son champ de vie, quitter l'école et la famille pour découvrir autre chose ;
  - apprendre à vivre seul une situation, sans repère connu, sans la présence rassurante d'un enseignant ou du groupe classe ;
  - vérifier l'adéquation des différents milieux vers lesquels l'élève pourrait être orienté au terme de sa scolarité ;
  - ...

- **Les modalités d'organisation des stages** peuvent varier, mais elles sont clairement précisées en fonction du profil de l'élève, de son PIA et de l'objectif du stage :
  - dans l'école ou hors de l'école ;
  - seul ou à plusieurs ;
  - en partant chaque matin de l'école ou en se rendant directement sur le lieu de stage ;
  - quelques heures par jour ou plusieurs journées par semaine ;
  - en internat ou avec retour en famille tous les soirs.
- **Les lieux de stage** peuvent être variés :
  - un centre d'accueil de jour pour adultes [SAJA] ;
  - un service résidentiel pour adultes [SRA] ;
  - ...

## Pas de certificat, mais une attestation de fréquentation

« *Tout élève quittant l'établissement a droit à une attestation de fréquentation délivrée par le chef d'établissement selon le modèle fixé par le Gouvernement* » (Décret organisant l'Enseignement spécialisé du 3 mars 2004 - Article 49).

Lorsque l'élève quitte l'école, en fin de scolarité ou parce qu'il s'inscrit dans une autre école, le décret prévoit la délivrance d'une attestation de fréquentation.

Le PIA ajusté tout au long de la scolarité, les observations du Conseil de classe, les évaluations continues pratiquées à l'école et lors d'éventuels stages... constituent la base sur laquelle l'équipe éducative s'appuie pour rédiger un complément d'information à l'attestation de fréquentation.

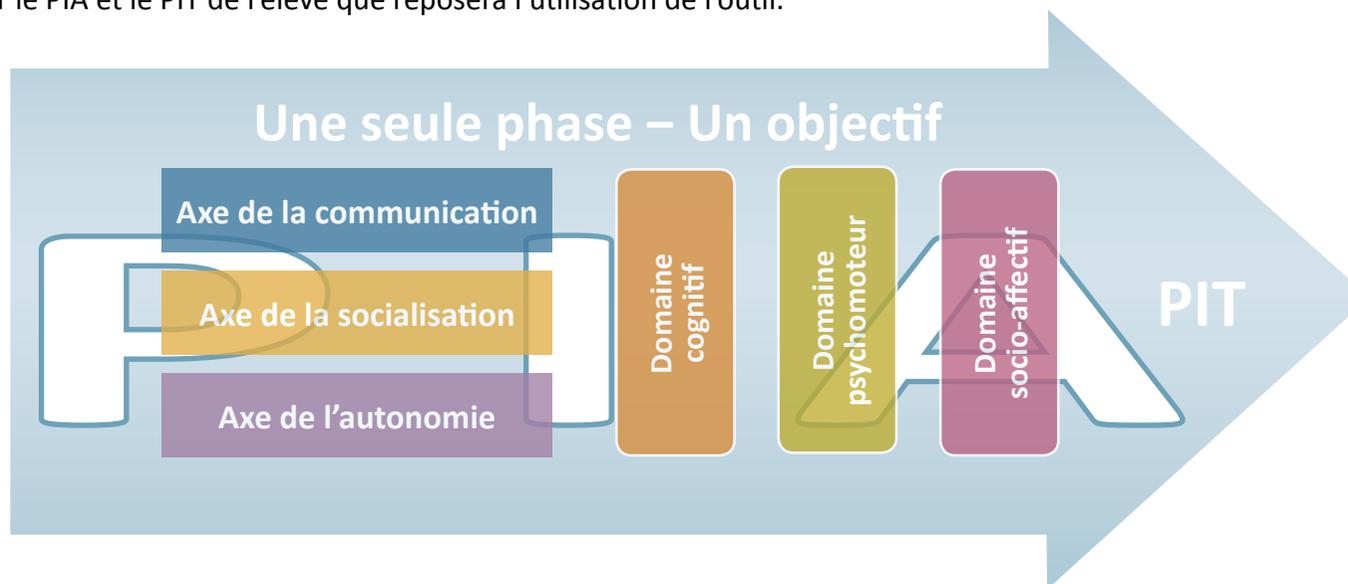


## Conclusion

La formule suivante traduit le projet pédagogique de la FESec pour l'enseignement spécialisé de Forme 1 : **1 phase — 1 objectif — 3 axes — 3 domaines**.

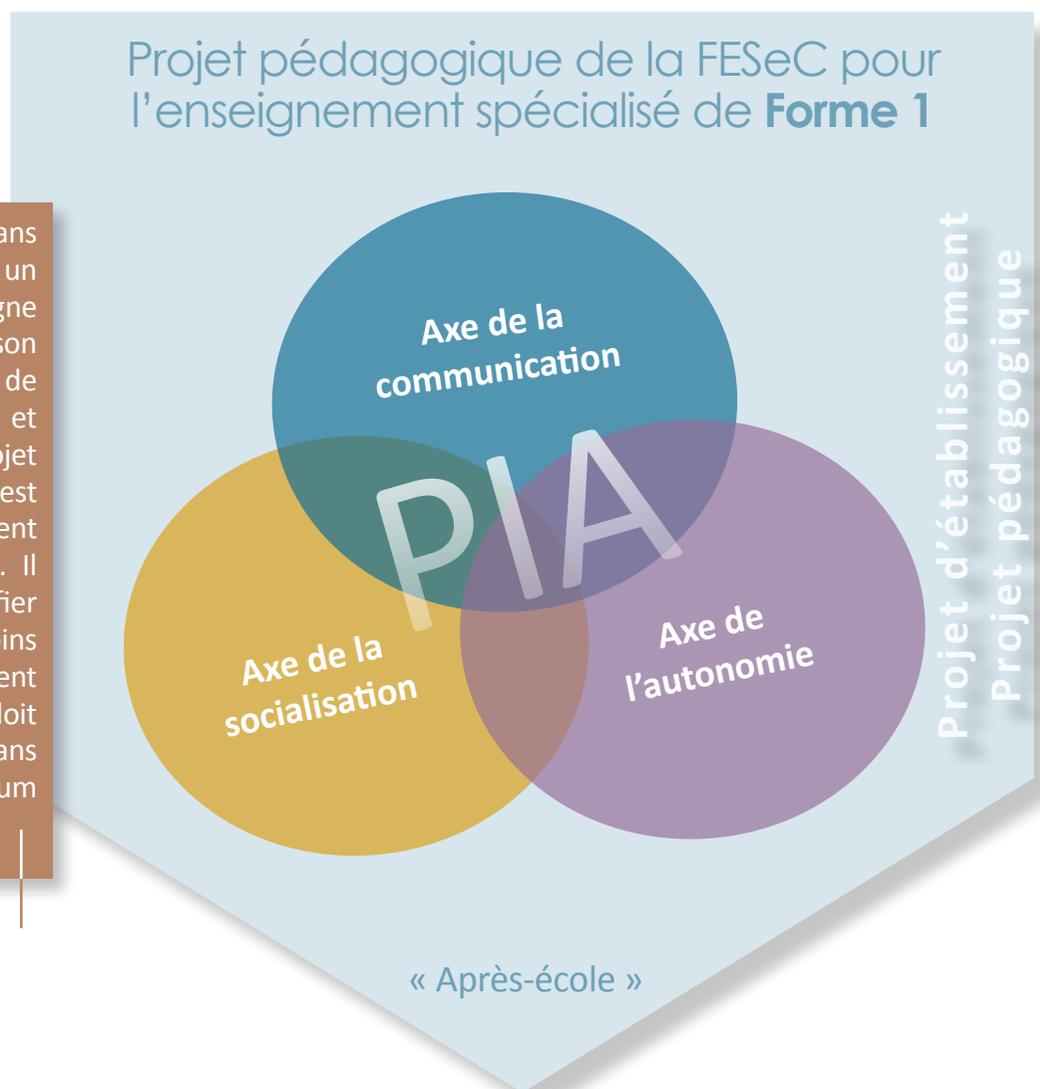
- **La phase** travaillée tout au long de la scolarité de l'élève a pour **objectif** l'intégration dans un milieu de vie adapté.
- Celle-ci s'articule autour de **3 axes** :
  - communication ;
  - socialisation ;
  - autonomie.
- Chacun de ces 3 axes aborde la globalité de l'élève au travers d'activités variées et fonctionnelles dans **3 domaines** :
  - cognitif ;
  - psychomoteur ;
  - socio-affectif.

**1 phase — 1 objectif — 3 axes — 3 domaines**, autant de pistes à croiser pour établir le projet pédagogique propre à chaque école de Forme 1. C'est sur celui-ci, sur le PIA et le PIT de l'élève que reposera l'utilisation de l'outil.



## Vue d'ensemble du projet pédagogique de la FESeC pour l'enseignement spécialisé de **Forme 1**

Dès l'entrée de l'élève dans l'enseignement spécialisé, un PIA est élaboré et accompagne le jeune tout au long de son cursus scolaire. Il est la trame de fond de son parcours scolaire et est en lien direct avec le projet pédagogique de Forme 1. Il est par conséquent étroitement lié au projet d'établissement. Il permet de recueillir, d'identifier et de reconnaître les besoins spécifiques de chacun. Il convient de préciser que le PIT doit s'intégrer harmonieusement dans le PIA. Il favorise le continuum école-vie adulte.



# Présentation de l'outil

## Avant-propos

Cet outil, destiné aux membres des équipes éducatives de Forme 1, propose des listes non exhaustives de compétences transversales, de ressources à viser et d'activités à mettre en place. Il s'inscrit dans les perspectives définies dans le projet pédagogique de la FESec et est en lien avec les quatre objectifs généraux du Décret « Missions » du 24 juillet 1997.

Ces quatre objectifs sont abordés au travers des trois axes de Forme 1, à savoir :

- la communication ;
- la socialisation ;
- l'autonomie.

Cet outil se compose de la manière suivante :

- le projet pédagogique de la FESec pour l'enseignement de Forme 1 : celui-ci reprend un ensemble d'objectifs et de conceptions pédagogiques permettant aux équipes éducatives de rédiger le projet d'établissement relatif à la Forme 1 ;
- des activités offrant la possibilité à chaque élève de développer des compétences transversales au travers des 3 axes définis dans le projet pédagogique de la FESec : la communication, la socialisation et l'autonomie. L'équipe éducative s'appuie sur ces compétences transversales afin d'assurer à l'élève une autonomie la plus large possible et de faciliter son intégration dans un milieu de vie adapté. Ces compétences transversales se déclinent en ressources à viser. Ces ressources sont développées et abordées au travers de multiples activités ;
- une liste non exhaustive de situations d'intégration permettant de donner du sens aux compétences transversales abordées ;
- un exemple de démarche PIA exploitant les Balises de Forme 1 ;
- des annexes et un glossaire.

Il contribue à atteindre les objectifs élaborés dans le PIA. Il favorise la construction et la mise en œuvre progressive du PIT.

Il n'est ni un guide méthodologique, ni un programme, mais il suggère aux membres des équipes éducatives des repères, des pistes, des propositions de situations d'intégration. Il se veut dynamique et évolutif, tout en laissant une part de créativité et d'autonomie dans sa mise en œuvre et son exploitation.

Il est important d'apporter quelques éléments de distinction entre l'enseignement spécialisé de Forme 1 et de Forme 2 (Balises Forme 2 - D/2011/7362/5/06). Les finalités de ces deux formes d'enseignement diffèrent.

En effet, si l'enseignement de Forme 1 a pour objectif final de donner aux élèves une **formation sociale** rendant possible leur **intégration dans un milieu de vie adapté**, celui de Forme 2 vise à donner aux élèves une **formation générale, sociale et professionnelle** rendant possible leur **intégration dans un milieu de vie et de travail adapté**.

Le profil des élèves inscrits dans ces formes varie également. L'accès à une activité professionnelle même dans une structure adaptée est hors de portée pour les élèves de Forme 1, contrairement à ceux de Forme 2.

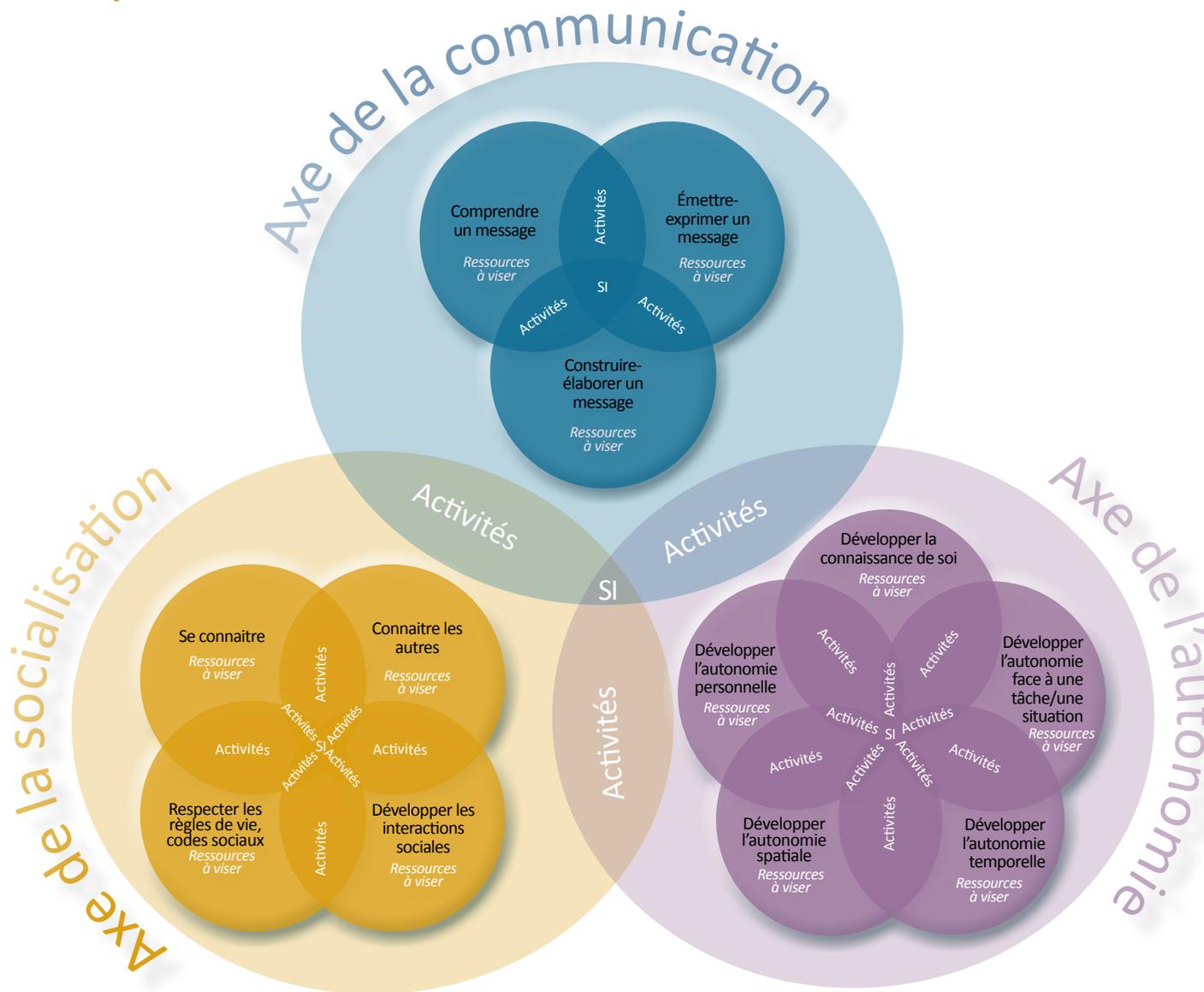
Cette divergence de finalité des formes est illustrée au travers de leur grille horaire et des cours qui sont proposés. Si le cours de religion, les cours généraux, spéciaux et de pratiques professionnelles sont à l'horaire en Forme 2, ce n'est nullement le cas en Forme 1. Seul le cours de religion y est obligatoire.

Une autre nuance entre ces deux formes est le nombre de phases. La Forme 1 ne compte qu'une seule phase ayant pour but de développer les aptitudes des élèves, de favoriser leur épanouissement personnel et d'assurer une autonomie la plus large possible. La Forme 2 quant à elle, se décline en deux phases avec des objectifs très précis : « **La première phase donne la priorité aux objectifs de communication et de socialisation liés notamment à l'émergence d'aptitudes professionnelles et à l'expression du projet personnel. La seconde phase poursuit les objectifs de communication et de socialisation de la première phase en mettant l'accent sur les activités éducatives et d'apprentissage visant la préparation à la vie sociale et à la vie professionnelle** » (Décret organisant l'Enseignement spécialisé du 3 mars 2004 - Article 50).

Enfin, une dernière variante se situe au niveau de l'attestation délivrée lorsque l'élève quitte l'école, en fin de scolarité ou lors d'un changement d'orientation. Le Décret prévoit la délivrance d'une attestation de fréquentation pour les élèves relevant de la Forme 1 et d'une attestation de fréquentation scolaire précisant les compétences acquises pour ceux relevant de la Forme 2 (Décret organisant l'Enseignement spécialisé du 3 mars 2004 - Article 53).



## Résumé schématique de l'outil



SI : situation d'intégration



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE  
SECONDAIRE

ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ



# Activités pour les axes



# Activités pour les axes

## Des activités pour l'axe de la communication

### Activités

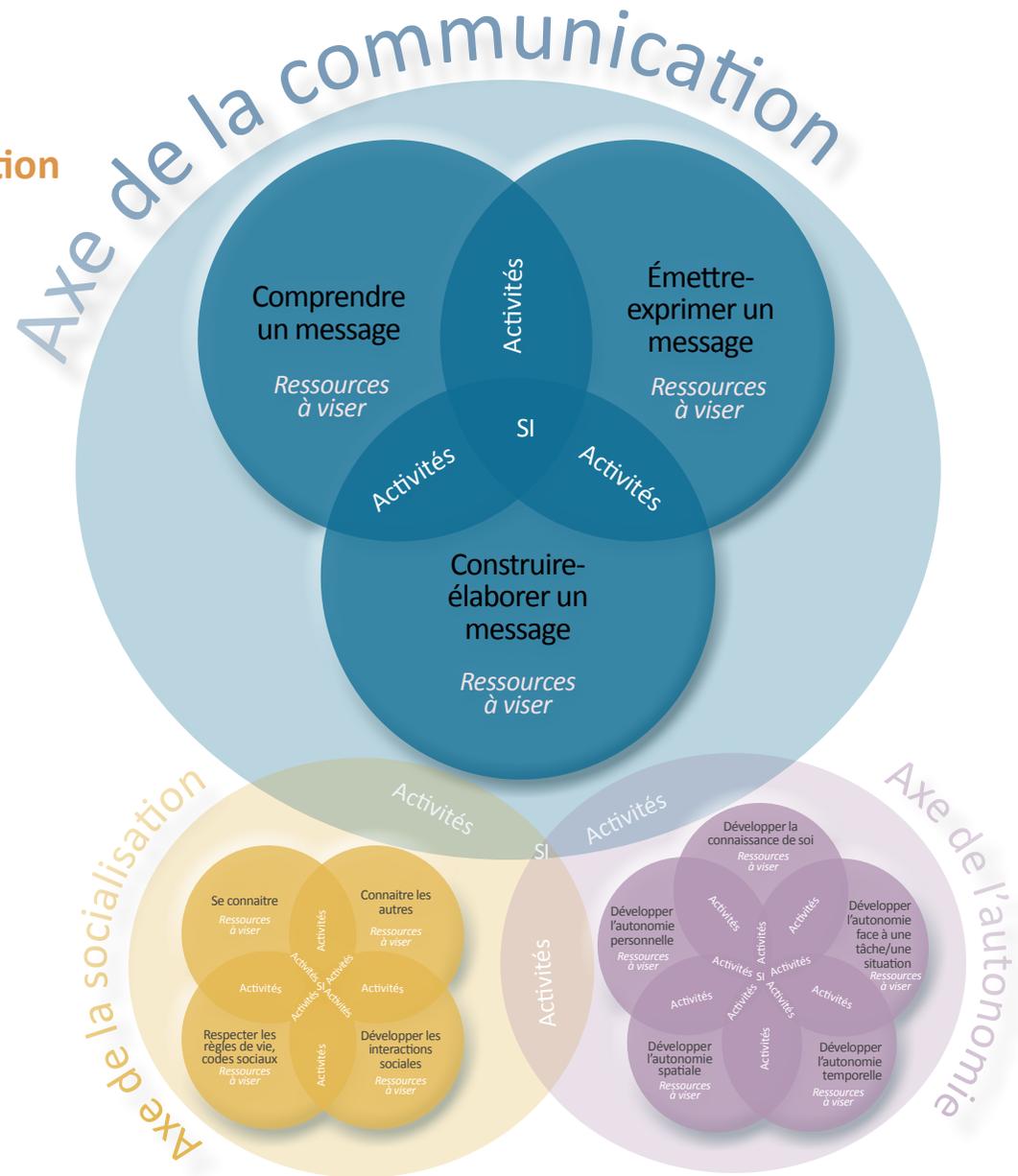
Actions menées par le professeur et réalisées par les élèves ayant comme objectif l'acquisition de ressources nouvelles (savoirs, savoir-faire, savoir-être [attitudes] ...).

Les activités sont menées dans les ateliers et/ou en classe.

L'activité sera donc « ce que l'élève fait, de manière observable, en classe » pour atteindre un objectif tel que la mise en place d'une ressource à viser, d'une compétence transversale.

Quelques verbes-clés au service de la rédaction d'une activité (commencer la description par un verbe d'action) : construire, créer, reproduire, effectuer, fabriquer, ranger, classer, parcourir, se rendre, répéter, réfléchir (avant, pendant, après), imaginer, anticiper, évoquer, évaluer (auto et co-évaluer), corriger, compléter, ajuster, communiquer, exprimer, parler, écrire, dessiner, chanter, écouter, danser, préciser, lire, mémoriser...

N'est pas une activité : comprendre, se concentrer, connaître...



SI : situation d'intégration





## AXE DE LA COMMUNICATION

### Pour développer la compétence transversale

#### *Comprendre un message*

#### **Quelques ressources à viser**

- Appliquer une consigne.
- Identifier les informations contenues dans un message.
- Utiliser un ou des supports selon son mode de communication pour prendre connaissance d'un message.
- Dégager les informations contenues dans un message.
- Adopter une posture d'écoute (regard, position...).
- Reformuler l'intention d'un message au moyen de la parole, de pictogrammes, de dessins...
- ...

#### **Quelques types d'activités à mettre en place**

- Lister les ingrédients nécessaires à la réalisation d'une recette de pâte à crêpes.
- Réaliser une série de pas imposés (chorégraphie).
- Jouer à un jeu de société en appliquant ses règles (Lotto, jeu de l'oie, Uno...).
- Sélectionner les photos des élèves présents pour compléter le « tableau des présences ».
- Reproduire l'horaire de la journée, à l'aide de pictogrammes, photos, de mots...
- Illustrer à l'aide de photos, pictogrammes, images... le règlement de la classe, de l'école...
- Mimer une chanson, sur base des paroles.
- Désigner, nommer les émotions à partir de :
  - supports visuels : photos de personnes ;
  - supports auditifs : différentes intonations.
- ...

## AXE DE LA COMMUNICATION

### Pour développer la compétence transversale

#### *Construire-élaborer un message*

#### **Quelques ressources à viser**

- Utiliser un ou des supports pour exprimer un message.
- Structurer un message de manière verbale ou non verbale, avec ou sans support.
- Déterminer le contenu du message.
- Adapter son message aux situations de vie (publique, privée, affective...).
- ...

#### **Quelques types d'activités à mettre en place**

- Choisir un geste (ex : langage sésame, langue des signes...), un pictogramme pour établir la liste des collations.
- Construire des phrases (à l'aide de pictogrammes, de mots) pour créer une histoire.
- Écrire une lettre en utilisant un référentiel.
- Confectionner des cartes en fonction des événements de l'année, des fêtes...
- Élaborer un menu équilibré (en respectant la pyramide alimentaire).
- Réaliser la carte du restaurant de l'école.
- Réaliser un photo-montage pour le journal de l'école.
- Sélectionner les pictogrammes nécessaires à la réalisation d'un bricolage.
- Concevoir l'horaire de la journée à l'aide de pictogrammes.
- Adapter l'horaire de la journée, de la semaine en fonction des événements.
- Choisir le vocabulaire adéquat à une situation, un contexte, lors de jeux de rôles.
- ...





## AXE DE LA COMMUNICATION

### Pour développer la compétence transversale

#### *Émettre-exprimer un message*

##### **Quelques ressources à viser**

- Adopter une posture d'expression (regard, position...).
- Adapter le volume et le débit de sa voix au contexte.
- Formuler une demande de manière verbale ou non verbale, avec ou sans support.
- Exprimer un message (une information) selon son mode de communication, de manière verbale ou non verbale.
- Énumérer une suite d'éléments.
- Adapter son message aux situations de vie (publique, privée, affective...).
- ...

##### **Quelques types d'activités à mettre en place**

- Sélectionner la représentation (pictogramme, phrase écrite, image...) de mon humeur du jour.
- Jalonner de repères les différents moments de la journée.
- Utiliser le langage oral ou un support visuel pour passer une commande.
- Réaliser des affiches sur les règles de vie.
- Chanter un refrain pour commencer ou terminer la journée.
- Mimer des métiers, des situations de la vie (une visite médicale, s'adresser à un vendeur).
- Interpréter un rôle, un personnage dans une situation donnée.
- Participer à des jeux de société (jeu « Qui est-ce ? », jeu des familles, téléphone sans fil, jeux sésame, Lotto sonore).
- Présenter et vendre le journal de l'école aux autres classes.
- Raconter un fait vécu, un événement (son weekend, ses vacances, un film, une sortie, une activité).
- ...

## Des activités pour l'axe de la socialisation

### Activités

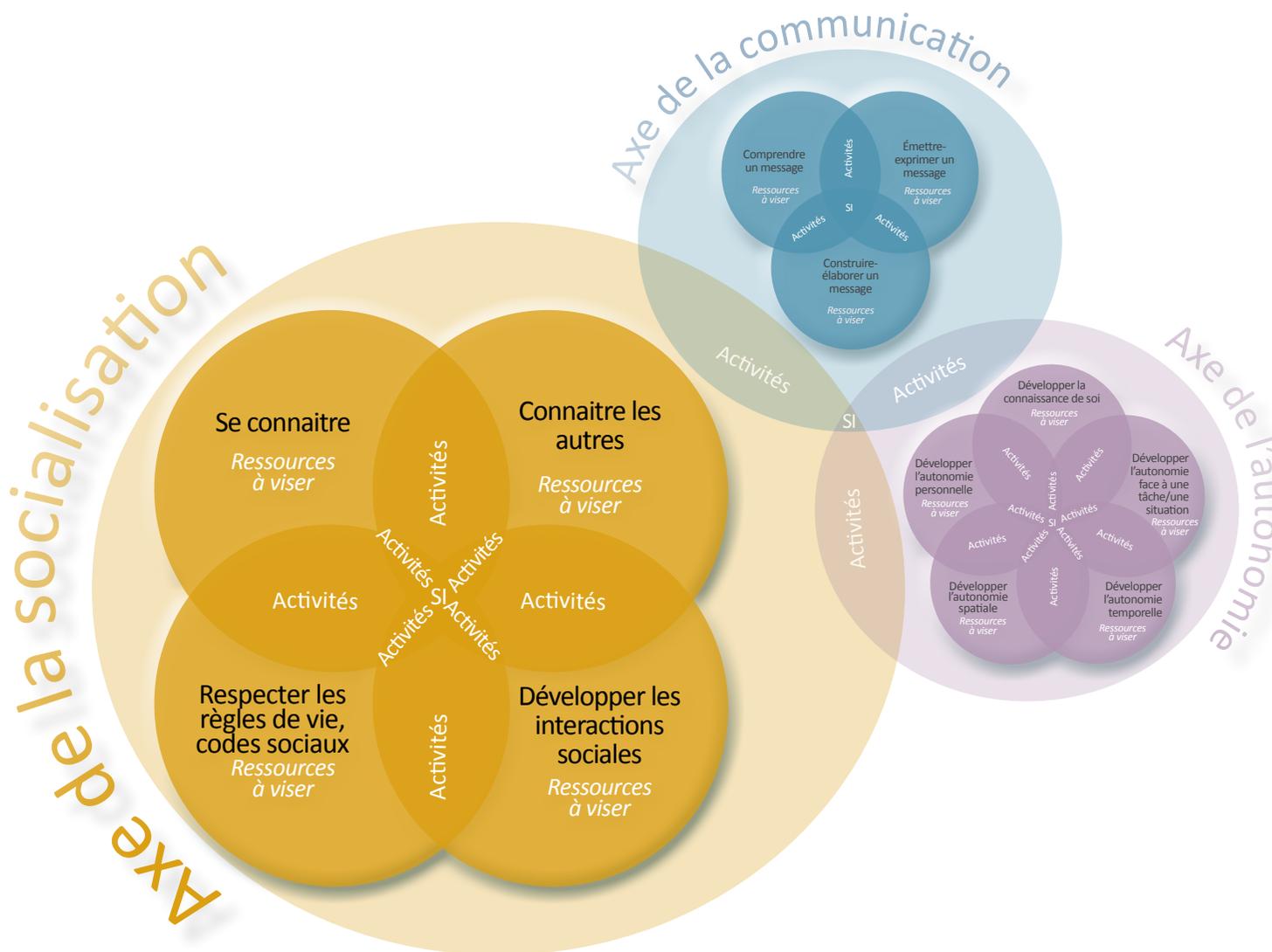
Actions menées par le professeur et réalisées par les élèves ayant comme objectif l'acquisition de ressources nouvelles (savoirs, savoir-faire, savoir-être [attitudes] ...).

Les activités sont menées dans les ateliers et/ou en classe.

L'activité sera donc « ce que l'élève fait, de manière observable, en classe » pour atteindre un objectif tel que la mise en place d'une ressource à viser, d'une compétence transversale.

Quelques verbes-clés au service de la rédaction d'une activité (commencer la description par un verbe d'action) : construire, créer, reproduire, effectuer, fabriquer, ranger, classer, parcourir, se rendre, répéter, réfléchir (avant, pendant, après), imaginer, anticiper, évoquer, évaluer (auto et co-évaluer), corriger, compléter, ajuster, communiquer, exprimer, parler, écrire, dessiner, chanter, écouter, danser, préciser, lire, mémoriser...

N'est pas une activité : comprendre, se concentrer, connaître...



SI : situation d'intégration





## AXE DE LA SOCIALISATION

### Pour développer la compétence transversale

#### *Se connaître*

#### **Quelques ressources à viser**

- Accepter les changements.
- Accepter les contraintes.
- Exprimer ses besoins, ses émotions et ses difficultés.
- Reconnaître ses besoins, ses émotions et ses difficultés.
- Adopter un comportement et/ou une présentation adéquat(e) en fonction de la situation.
- Adopter une bonne hygiène corporelle pour favoriser les relations.
- ...

#### **Quelques types d'activités à mettre en place**

- Participer à :
  - un sport (collectif ou individuel) : basket, football, baseball, course à pied ;
  - un jeu de société ;
  - des séances de relaxation.
- Réaliser une fresque collective.
- Identifier son humeur du jour et en sélectionner la représentation (pictogrammes, phrase écrite, image...), lors de l'accueil du matin.
- Participer à des séances d'apprentissage à l'hygiène (douche, brossage des cheveux, dents, maquillage, lavage des mains...).
- Sélectionner et écouter la musique qui correspond à un trait de personnalité.
- Se présenter, raconter (exprimer) son weekend, ses loisirs, lors du temps de paroles.
- Réaliser un référentiel des activités appréciées pour occuper ses temps libres.
- Parcourir un circuit de psychomotricité seul(e) ou avec aide.
- ...

## AXE DE LA SOCIALISATION

### Pour développer la compétence transversale

#### *Connaitre les autres*

#### **Quelques ressources à viser**

- Respecter l'autre (clients, personnel...).
- Respecter le travail de l'autre.
- Reconnaître les personnes de son entourage.
- Accepter la différence de l'autre.
- ...

#### **Quelques types d'activités à mettre en place**

- Participer à :
  - un sport (collectif ou individuel) : basket, football, baseball, course à pied ;
  - un jeu de société ;
  - des séances de relaxation.
- Réaliser une fresque collective.
- Participer à une course relais.
- Cuisiner un repas multiculturel.
- Effectuer des parcours de psychomotricité en duo.
- Tirer le portrait de son voisin de classe (photo, dessin, collage, texte...).
- Présenter, échanger et écouter des musiques propres à sa culture.
- Participer à un jeu de force et d'opposition.
- Imaginer collectivement une histoire.
- ...





## AXE DE LA SOCIALISATION

### Pour développer la compétence transversale

#### *Respecter les règles de vie, les codes sociaux*

#### **Quelques ressources à viser**

- Respecter les règles d'hygiène.
- Respecter le travail de l'autre.
- Respecter les consignes (de sécurité, de vie en groupe...).
- Attendre son tour.
- Respecter l'environnement.
- Respecter des règlements.
- Adopter un comportement socialement acceptable (en respectant les règles de politesse, du contexte, du lieu de vie...).
- Respecter les règles de sécurité.
- ...

#### **Quelques types d'activités à mettre en place**

- Participer à des jeux de société.
- Aménager un potager collectif.
- Effectuer une balade à vélo, en respectant le code de la route.
- Associer les pictogrammes de sécurité aux lieux et/ou aux éléments auxquels ils se rapportent.
- Créer des panneaux avec bons et mauvais comportements.
- Illustrer, avec des photos, la charte de la classe.
- Reproduire une chorégraphie.
- Participer à des séances d'informations sur l'hygiène corporelle et alimentaire ; la vie relationnelle, affective et sexuelle ; le tri des déchets.
- Réaliser des blocs-notes avec du papier de récupération.
- Trier les produits alimentaires en fonction de leur mode de conservation.
- Participer à une nage relais.
- Nettoyer la cour de récréation.
- ...

## AXE DE LA SOCIALISATION

### Pour développer la compétence transversale

#### *Développer les interactions sociales*

#### **Quelques ressources à viser**

- S'intégrer dans une activité collective.
- Établir une relation de confiance.
- Accepter la présence de l'autre : s'écouter.
- Rendre service, aider.
- Prendre une/sa place au sein d'un groupe.
- Découvrir et/ou expérimenter les différents lieux de vie.
- ...

#### **Quelques types d'activités à mettre en place**

- Confectionner un gâteau d'anniversaire.
- Découvrir le quartier et ses habitants au travers d'un jeu de pistes.
- Présenter un objet « mystère », un animal domestique à une autre classe.
- Guider un autre élève ayant les yeux bandés, dans un parcours de psychomotricité.
- Participer à une marche rythmée.
- Partager une collation avec les résidents d'une maison de repos, avec les familles à l'occasion de Noël.
- Pratiquer des jeux de coopération.
- Prendre part à une séance d'hippothérapie.
- Mimer des gestes et des actions en miroir.
- ...





## Des activités pour l'axe de l'autonomie

### Activités

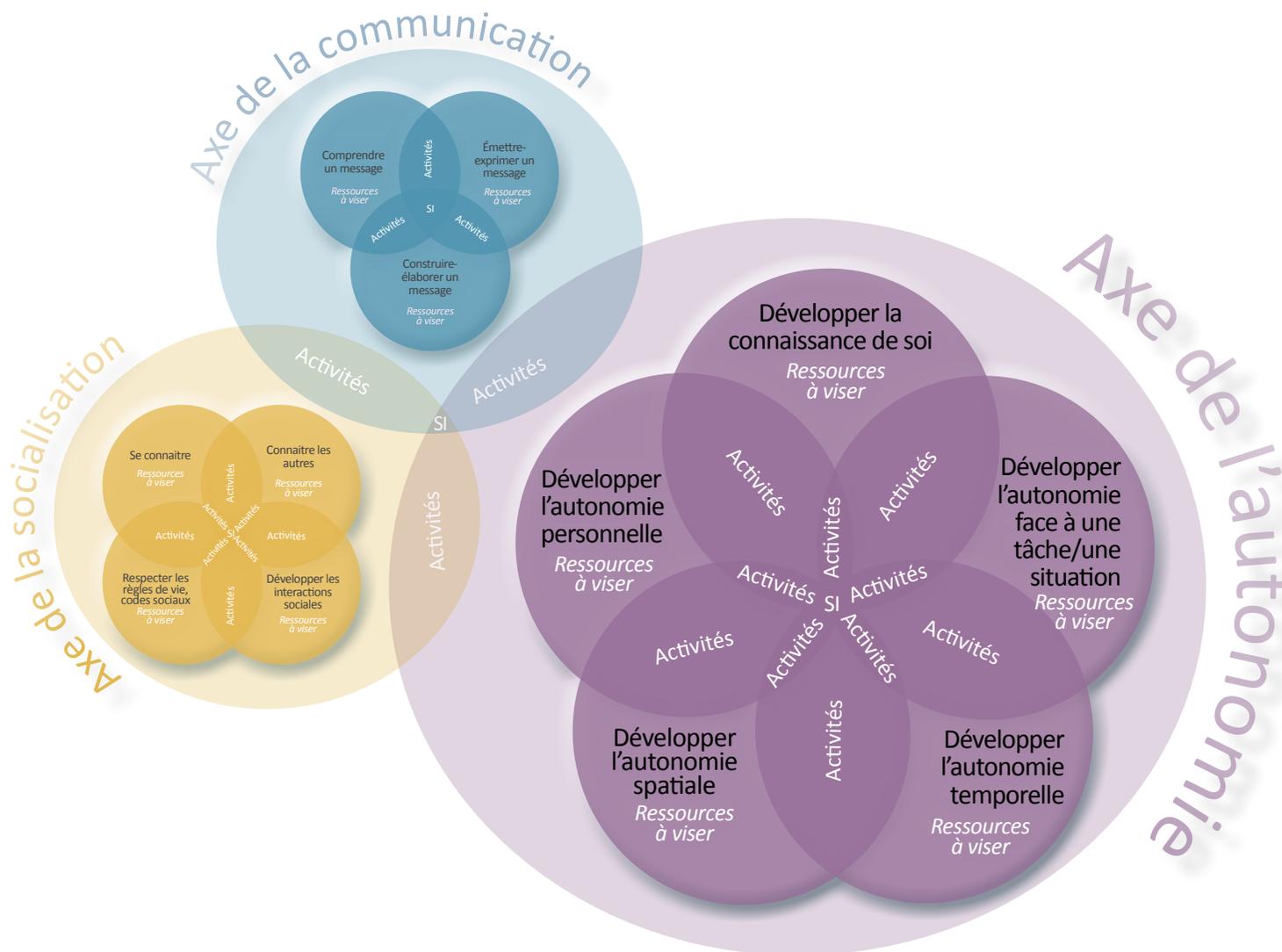
Actions menées par le professeur et réalisées par les élèves ayant comme objectif l'acquisition de ressources nouvelles (savoirs, savoir-faire, savoir-être [attitudes] ...).

Les activités sont menées dans les ateliers et/ou en classe.

L'activité sera donc « ce que l'élève fait, de manière observable, en classe » pour atteindre un objectif tel que la mise en place d'une ressource à viser, d'une compétence transversale.

Quelques verbes-clés au service de la rédaction d'une activité (commencer la description par un verbe d'action) : construire, créer, reproduire, effectuer, fabriquer, ranger, classer, parcourir, se rendre, répéter, réfléchir (avant, pendant, après), imaginer, anticiper, évoquer, évaluer (auto et co-évaluer), corriger, compléter, ajuster, communiquer, exprimer, parler, écrire, dessiner, chanter, écouter, danser, préciser, lire, mémoriser...

N'est pas une activité : comprendre, se concentrer, connaître...



SI : situation d'intégration





## AXE DE L'AUTONOMIE

### Pour développer la compétence transversale

#### *Développer l'autonomie personnelle*

#### **Quelques ressources à viser**

- Développer des habiletés de base liées à la psychomotricité et à la dextérité.
- Établir des liens.
- Gérer ses effets personnels :
  - ses biens (prendre conscience de la valeur des choses...) ;
  - ses vêtements, son matériel scolaire... ;
  - son argent, ses dépenses...
- Développer des habiletés de base liées à son apparence (vestimentaire, hygiène, attitudes...).
- ...

#### **Quelques types d'activités à mettre en place**

- Habiller un mannequin, en fonction de la météo, du contexte, du sexe...
- Classer des images représentant les étapes de l'habillage.
- Prendre une douche, se brosser les cheveux, se laver les dents, se maquiller, se laver les mains... en respectant une procédure établie.
- Compléter son agenda avec une tablette.
- Réaliser des crêpes en utilisant le batteur électrique.
- Préparer le café en utilisant un percolateur.
- Photographier les animaux de l'école.
- Trier une lessive.
- Plier du linge.
- Disposer ses vêtements sur un cintre spécifique à la piscine.
- Associer son manteau à son prénom et/ou sa photo, sur le porte-manteau.
- Réaliser des affiches, des référentiels associant prix et objets.
- ...

## AXE DE L'AUTONOMIE

### Pour développer la compétence transversale

#### *Développer la connaissance de soi*

#### **Quelques ressources à viser**

- Effectuer des choix en fonction de ses besoins, de la situation, de ses envies.
- Spécifier ses centres d'intérêt, ses goûts, ses capacités.
- Exprimer ses ressources et ses difficultés dans des situations variées.
- ...

#### **Quelques types d'activités à mettre en place**

- Confectionner une pizza en fonction de ses goûts.
- Créer une farde personnelle de centres d'intérêt, en utilisant des photos.
- Réaliser une liste de cadeaux pour son anniversaire.
- Réaliser une liste de collations pour la semaine.
- Cocher, entourer sur une liste les activités que l'on sait effectuer.
- Créer un classement de jeux de société, de collations par ordre de préférence (créer un panneau, un référentiel).
- ...





## AXE DE L'AUTONOMIE

### Pour développer la compétence transversale

#### *Développer l'autonomie face à une tâche/une situation*

#### **Quelques ressources à viser**

- Appliquer une procédure, une démarche, un code, une consigne, seul(e) ou en collectivité.
- Dégager l'importance relative des idées : comparer, trier, classer...
- Établir des liens entre des éléments.
- Organiser son espace (de travail).
- Adapter le geste à la situation.
- Choisir le matériel adapté à la situation.
- ...

#### **Quelques types d'activités à mettre en place**

- Arroser les fleurs, les plantes dans les différentes classes.
- Dresser la table.
- Prendre une commande et la livrer, la servir (aller chercher la soupe, le café, les repas...).
- Réaliser des blocs de brouillon, à l'aide de papiers de récupération.
- Confectionner une pâtisserie en suivant une recette.
- Réaliser un origami, un pliage de serviette.
- Réaliser une carte de vœux à l'aide de gabarits.
- Retracer l'itinéraire de la balade, à l'aide des photos prises tout au long de celle-ci.
- ...

## AXE DE L'AUTONOMIE

### Pour développer la compétence transversale

#### *Développer l'autonomie temporelle*

#### **Quelques ressources à viser**

- Appliquer une chronologie, un ordre défini.
- Se repérer dans le temps (point de repère).
- Utiliser différents repères temporels.
- Se situer dans le temps (chronologie).
- Gérer son emploi du temps.
- ...

#### **Quelques types d'activités à mettre en place**

- Compléter le tableau horaire, avec un support adapté à l'élève.
- Réaliser un chrono-jour en respectant la structure horaire des journées.
- Créer un calendrier des anniversaires, des saisons, des événements...
- Remettre des images (historiettes) dans l'ordre chronologique.
- Participer à un jeu de société minuté.
- Raconter son weekend.
- Reconstituer un calendrier perpétuel (chaque mois, coordonner les jours/dates).
- Illustrer, compléter l'évolution chronologique des saisons.
- Associer des bricolages à des fêtes (Noël, Carnaval, Pâques...).
- Se déplacer selon des rythmes définis.
- ...





## AXE DE L'AUTONOMIE

### Pour développer la compétence transversale

#### *Développer l'autonomie spatiale*

#### **Quelques ressources à viser**

- Se repérer dans l'espace.
- Situer dans l'espace (des lieux, personnes, objets...).
- Utiliser le vocabulaire spatial (situer dans l'espace).
- S'orienter dans l'espace.
- Structurer, agencer son espace.
- ...

#### **Quelques types d'activités à mettre en place**

- Récolter les fiches de présences dans toutes les classes.
- Se déplacer sur et dans un circuit de psychomotricité, en respectant les consignes.
- Jouer au jeu « Twister » (jeu de couleurs et positions).
- Réaliser une chorégraphie.
- Associer les meubles aux différentes pièces de vie.
- Associer des sports à des lieux.
- Ranger des éléments sur une étagère, dans un lave-vaisselle, dans l'armoire de cuisine, dans une lessiveuse... en respectant la ou les consignes.
- Distribuer les desserts dans les autres classes.
- Se déplacer dans l'école d'après des photos d'objets et/ou de lieux.
- Jouer à cache-cache.
- Effectuer une dictée spatiale.
- Compléter un paysage en plaçant les images d'animaux dans leur milieu naturel.
- ...



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE  
SECONDAIRE

ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ



# Situations d'intégration



# Situations d'intégration

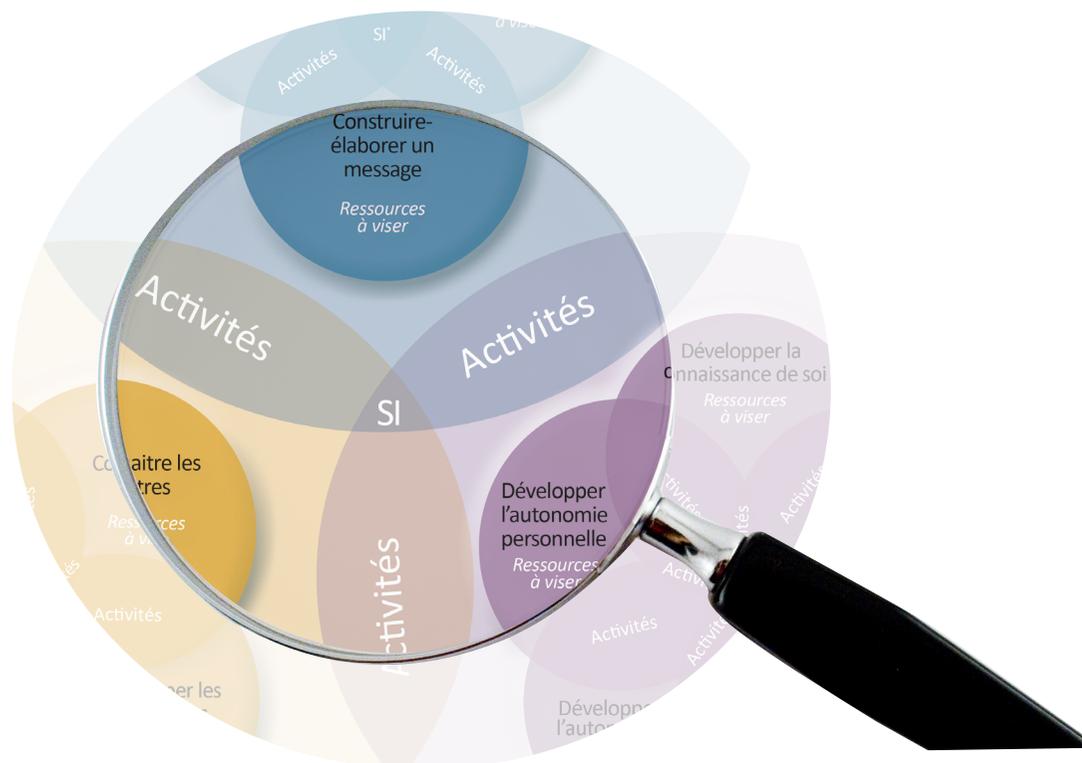
## Qu'est-ce qu'une situation d'intégration (SI) ?

Si les activités proposées en amont contribuent à l'apprentissage et au développement des compétences dans les axes de la communication, de la socialisation et de l'autonomie, elles n'auront de sens que si elles sont travaillées au travers de multiples situations d'intégration.

Ainsi, une situation d'intégration est une situation complexe dans laquelle l'élève doit mobiliser des ressources acquises lors des situations d'apprentissage, et peut en développer de nouvelles.

Il s'agira d'une situation d'intégration, si l'intention du professeur est d'observer l'élève lorsqu'il est en train de mobiliser l'ensemble de ses ressources. Elle peut servir d'évaluation formative et éventuellement de régulation des ressources visées lors des situations d'apprentissage.

Une situation d'intégration permettra à l'élève de donner du sens aux compétences transversales des différents axes abordés dans le projet pédagogique dans la perspective d'une intégration dans un milieu de vie adapté.





## Liste non exhaustive de situations d'intégration

- Élaborer un spectacle de fin d'année
- Organiser et participer à une marche parrainée
- Faire les courses
- Organiser une excursion
- Élaborer le journal de l'école
- Organiser un tournoi
- Participer à une chorale
- Réaliser une pièce de théâtre
- Visiter un refuge pour animaux
- Partir en classe verte
- Se rendre au carnaval (sorties)
- Visiter un lieu public, une gare, un aéroport
- Participer aux « Spécials olympics »
- Effectuer un stage
- Visiter les bureaux d'une télévision locale
- Se rendre à une festivité
- Se rendre au restaurant
- Se balader dans un parc ou un zoo
- Accueillir un animal en classe
- Organiser un goûter d'anniversaire
- Passer une journée dans un Snoezelen d'une autre institution
- Gérer les déchets, selon le principe de coopération de l'école
- Découvrir l'univers de la ferme
- Monter une exposition
- Participer à des classes de neige
- Participer à des échanges inter-écoles
- Organiser un parrainage (anciens élèves – nouveaux élèves)
- Participer à un marché de Noël
- Aménager un espace collectif
- Se rendre dans une maison de repos
- Se rendre dans un parc d'attractions
- Organiser un dressing pour les costumes de fêtes
- Aller au cinéma
- Collaborer à l'opération « ma ville propre »
- Participer à un circuit de sécurité routière
- Réaliser un court-métrage
- Passer une journée dans un centre de jour
- Réaliser un spectacle musical
- Représenter son établissement au spectacle « Danse à l'école »
- ...

## Exemple de mise en œuvre d'activités préparatoires à une situation d'intégration

Situation d'intégration : « Aller au restaurant »					
Axe de la communication		Axe de la socialisation		Axe de l'autonomie	
Compétences transversales	Exemples d'activités en lien avec une ressource visée	Compétences transversales	Exemples d'activités en lien avec une ressource visée	Compétences transversales	Exemples d'activités en lien avec une ressource visée
Comprendre un message	<p>Lire un menu selon son moyen de communication</p> <p>↳ (identifier les informations contenues dans un message)</p> <p>Créer un menu imagé à partir d'un menu écrit dicté</p> <p>↳ (utiliser un ou des supports selon son mode de communication pour prendre connaissance d'un message)</p> <p>Associer les photos aux aliments cités</p> <p>↳ (appliquer une consigne)</p> <p>Gouter et classer les aliments en 2 catégories : chauds ou froids</p> <p>↳ (identifier les informations contenues dans un message)</p>	Se connaître	<p>Trier les aliments selon ses goûts</p> <p>↳ (reconnaitre ses besoins, ses émotions et ses difficultés)</p> <p>Se laver les mains en respectant une procédure établie</p> <p>↳ (adopter un comportement et/ou une présentation adéquat(e) en fonction de la situation)</p> <p>Jouer une partie de jeu de l'oie</p> <p>↳ (accepter les contraintes)</p>	Développer l'autonomie personnelle	<p>Ranger les pièces et les billets dans les compartiments prévus</p> <p>↳ (gérer ses effets personnels)</p> <p>Jouer au magasin</p> <p>↳ (gérer ses effets personnels)</p> <p>Se laver les mains en respectant une procédure définie</p> <p>↳ (développer des habiletés de base liées à son apparence)</p>
		Connaître les autres	<p>Jouer à un jeu de coopération</p> <p>↳ (respecter l'autre : clients, personnel...)</p> <p>Jouer à un jeu de rôles avec déguisement</p> <p>↳ (accepter la différence de l'autre)</p>	Développer la connaissance de soi	<p>Composer une pizza en fonction de ses goûts</p> <p>↳ (effectuer des choix en fonction de ses besoins, de la situation, de ses envies...)</p>

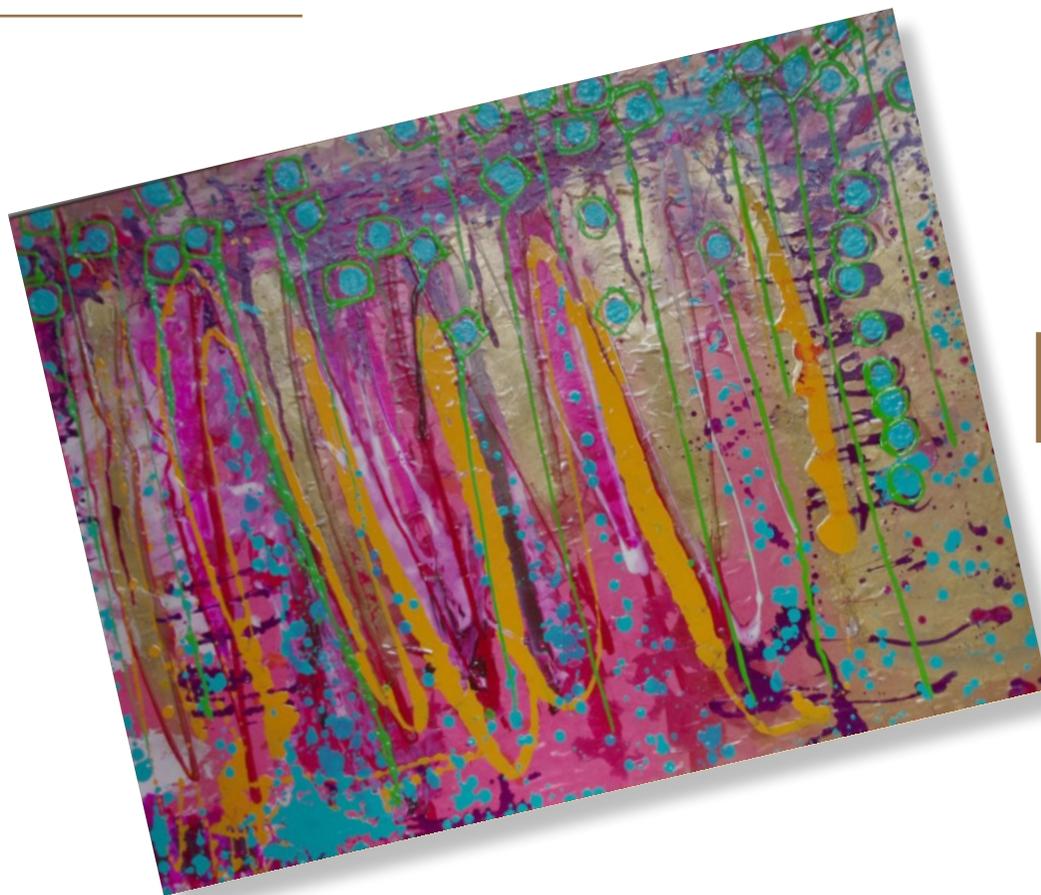


Axe de la communication		Axe de la socialisation		Axe de l'autonomie	
Construire/élaborer un message	<p>Participer à des saynètes, des jeux de rôles</p> <p>↳ (adapter son message aux situations de vie)</p> <p>Classer les repas : « j'aime/je n'aime pas »</p> <p>↳ (déterminer le contenu du message)</p>	Respecter les règles de vie, les codes sociaux	<p>Mettre la table en respectant un ordre établi</p> <p>↳ (respecter les règlements)</p> <p>Classer les pictos illustrant divers comportements en 2 catégories : acceptables/non-acceptables.</p> <p>↳ (adopter un comportement socialement acceptable en respectant les règles de politesse)</p>	Développer l'autonomie face à une tâche, une situation	<p>Reproduire la mise en place de la table donnée à l'aide d'images, pictos.</p> <p>↳ (appliquer une procédure, une démarche, un code, une consigne seul(e) ou en collectivité)</p> <p>Réaliser une fresque à la manière de...</p> <p>↳ (choisir le matériel adapté à la situation)</p>
	Émettre/exprimer un message		<p>Passer une commande : jeux de rôles</p> <p>↳ (adapter le volume et le débit de sa voix au contexte)</p> <p>Illustrer le menu de son choix</p> <p>↳ (exprimer un message/une information selon son mode de communication, de manière verbale ou non verbale)</p>		<p>Associer un objet, une personne, une situation... à un lieu de vie</p> <p>↳ (découvrir et/ou expérimenter les différents lieux de vie)</p> <p>Se présenter, raconter son weekend</p> <p>↳ (accepter la présence de l'autre : s'écouter)</p>
		Développer les interactions sociales		Développer l'autonomie spatiale	<p>Effectuer à vélo le circuit défini, en respectant les panneaux</p> <p>↳ (s'orienter dans l'espace)</p> <p>Participer à un jeu de piste en s'aidant des photos des différents lieux</p> <p>↳ (se repérer dans l'espace)</p>



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE  
SECONDAIRE

ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ



# PIA et exploitation des Balises de Forme 1



# PIA et exploitation des Balises de Forme 1

Pour élaborer le PIA d'un élève, il faut recueillir les observations des différents membres de l'équipe éducative. L'exemple de démarche ci-dessous se décline en 8 étapes et met en évidence les liens étroits entre les 3 axes, les compétences transversales et les ressources à viser.

## 1) Observations libres et globales de l'élève

Le croisement des observations des membres de l'équipe éducative permettra d'analyser les différentes forces et freins d'un élève.

## 2) Trier, analyser les observations selon les axes (individuellement ou collectivement)

Axes	Forces	Freins
Communication		
Socialisation		
Autonomie		

## 3) Choisir l'axe prioritaire de travail

*Par exemple, l'équipe éducative choisit l'axe de la communication.*

## 4) Identifier la compétence transversale à travailler avec l'élève

Compétences transversales		Observations/Commentaires
<b>Comprendre un message</b>		
<b>RESSOURCES À VISER</b>	Appliquer une consigne.	
	Identifier les informations contenues dans un message.	
	Utiliser un ou des supports selon son mode de communication pour prendre connaissance d'un message.	
	Dégager les informations contenues dans un message.	
	Adopter une posture d'écoute (regard, position...).	
	Reformuler l'intention d'un message au moyen de la parole, de pictogrammes, de dessins...	
	...	





Construire-élaborer un message : <i>frein ciblé par la majorité de l'équipe</i>	
RESSOURCES À VISER	Utiliser un ou des supports pour élaborer ou construire un message.
	Structurer un message de manière verbale ou non verbale, avec ou sans support.
	Déterminer le contenu du message.
	Adapter son message aux situations de vie (publique, privée, affective...).
	...
Émettre-exprimer un message	
RESSOURCES À VISER	Adopter une posture d'expression (regard, position...).
	Adapter le volume et le débit de sa voix au contexte.
	Formuler une demande de manière verbale ou non verbale, avec ou sans support.
	Exprimer un message (une information) selon son mode de communication, de manière verbale ou non verbale.
	Énumérer une suite d'éléments.
	Adapter son message aux situations de vie (publique, privée, affective...).
	...

## 5| Mettre en évidence la ressource à viser

Pour développer la compétence transversale	
Construire-élaborer un message	
<b>Quelques ressources à viser</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utiliser un ou des supports pour exprimer un message.</li> <li>▪ Structurer un message de manière verbale ou non verbale, avec ou sans support.</li> <li>▪ Déterminer le contenu du message.</li> <li>▪ Adapter son message aux situations de vie (publique, privée, affective...).</li> <li>▪ ...</li> </ul>	





## b. Lister les actions favorisant l'insertion dans la vie adulte

Plan Individuel de Transition (PIT)	
Date(s)	Action(s) pour favoriser l'insertion dans la vie adulte
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

### 81 Communication du point 7 à tous les acteurs

Qui communique ?	.....
À qui ?	.....
Comment ?	.....



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE  
SECONDAIRE

ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ



# Annexes & Glossaire



# Annexes & Glossaire

## Annexe 1 - Fiche vierge

<b>AXE</b> .....
<b>Pour développer la compétence transversale</b> .....
<b>Quelques ressources à viser</b>  ..... ..... ..... ..... .....
<b>Quelques types d'activités à mettre en place</b>  ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... .....





## 21 Trier, analyser les observations selon les axes (individuellement ou collectivement)

Axes	Forces	Freins
<p style="text-align: center;"><b>COMMUNICATION</b></p>	<p>- .....</p> <p>- .....</p> <p>- .....</p> <p>- .....</p> <p>- .....</p> <p>- .....</p>	<p>- .....</p> <p>- .....</p> <p>- .....</p> <p>- .....</p> <p>- .....</p> <p>- .....</p>
<p style="text-align: center;"><b>SOCIALISATION</b></p>	<p>- .....</p> <p>- .....</p> <p>- .....</p> <p>- .....</p> <p>- .....</p> <p>- .....</p>	<p>- .....</p> <p>- .....</p> <p>- .....</p> <p>- .....</p> <p>- .....</p> <p>- .....</p>
<p style="text-align: center;"><b>AUTONOMIE</b></p>	<p>- .....</p> <p>- .....</p> <p>- .....</p> <p>- .....</p> <p>- .....</p> <p>- .....</p>	<p>- .....</p> <p>- .....</p> <p>- .....</p> <p>- .....</p> <p>- .....</p> <p>- .....</p>





### 3) Choisir l'axe prioritaire de travail

Communication

Socialisation

Autonomie

### 4) Identifier la compétence transversale à travailler avec l'élève

➔ Tableaux des compétences transversales des axes de la communication, de la socialisation ou de l'autonomie (pp. 49-53 ).

### 5) Mettre en évidence la ressource à viser

Pour développer la compétence transversale

.....

La ressource à viser sur laquelle l'accent est mis

.....  
.....  
.....





## Tableaux des compétences transversales

Compétences transversales		Observations/Commentaires	
<b>AXE DE LA COMMUNICATION</b>	<b>Comprendre un message</b>		
	<b>RESSOURCES À VISER</b>	Appliquer une consigne.	
		Identifier les informations contenues dans un message.	
		Utiliser un ou des supports selon son mode de communication pour prendre connaissance d'un message.	
		Dégager les informations contenues dans un message.	
		Adopter une posture d'écoute (regard, position...).	
		Reformuler l'intention d'un message au moyen de la parole, de pictogrammes, de dessins...	
	...		
	<b>Construire-élaborer un message</b>		
	<b>RESSOURCES À VISER</b>	Utiliser un ou des supports pour élaborer ou construire un message.	
		Structurer un message de manière verbale ou non verbale, avec ou sans support.	
		Déterminer le contenu du message.	
		Adapter son message aux situations de vie (publique, privée, affective...).	
		...	
	<b>Émettre-exprimer un message</b>		
	<b>RESSOURCES À VISER</b>	Adopter une posture d'expression (regard, position...).	
		Adapter le volume et le débit de sa voix au contexte.	
		Formuler une demande de manière verbale ou non verbale, avec ou sans support.	
Exprimer un message (une information) selon son mode de communication, de manière verbale ou non verbale.			
Énumérer une suite d'éléments.			
Adapter son message aux situations de vie (publique, privée, affective...).			
...			



Compétences transversales		Observations/Commentaires	
<b>AXE DE LA SOCIALISATION</b>	<b>Se connaître</b>		
	<b>RESSOURCES À VISER</b>	Accepter les changements.	
		Accepter les contraintes.	
		Exprimer ses besoins, ses émotions et ses difficultés.	
		Reconnaître ses besoins, ses émotions et ses difficultés.	
		Adopter un comportement et/ou une présentation adéquat(e) en fonction de la situation.	
		Adopter une bonne hygiène corporelle pour favoriser les relations.	
		...	
	<b>Connaitre les autres</b>		
	<b>RESSOURCES À VISER</b>	Respecter l'autre (clients, personnel...).	
		Respecter le travail de l'autre.	
		Reconnaître les personnes de son entourage.	
		Accepter la différence de l'autre.	
		...	
	<b>Respecter les règles de vie, les codes sociaux</b>		
	<b>RESSOURCES À VISER</b>	Respecter les règles d'hygiène.	
		Respecter le travail de l'autre.	
		Respecter les consignes (de sécurité, de vie en groupe...).	
Attendre son tour.			
Respecter l'environnement.			
Respecter des règlements.			
Adopter un comportement socialement acceptable (en respectant les règles de politesse, du contexte, du lieu de vie...).			
Respecter les règles de sécurité.			
...			

Compétences transversales		Observations/Commentaires	
<b>AXE DE LA SOCIALISATION</b>	<b>Développer les interactions sociales</b>		
	<b>RESSOURCES À VISER</b>	S'intégrer dans une activité collective.	
		Établir une relation de confiance.	
		Accepter la présence de l'autre : s'écouter.	
		Rendre service, aider.	
		Prendre une/sa place au sein d'un groupe.	
		Découvrir et/ou expérimenter les différents lieux de vie.	
		...	

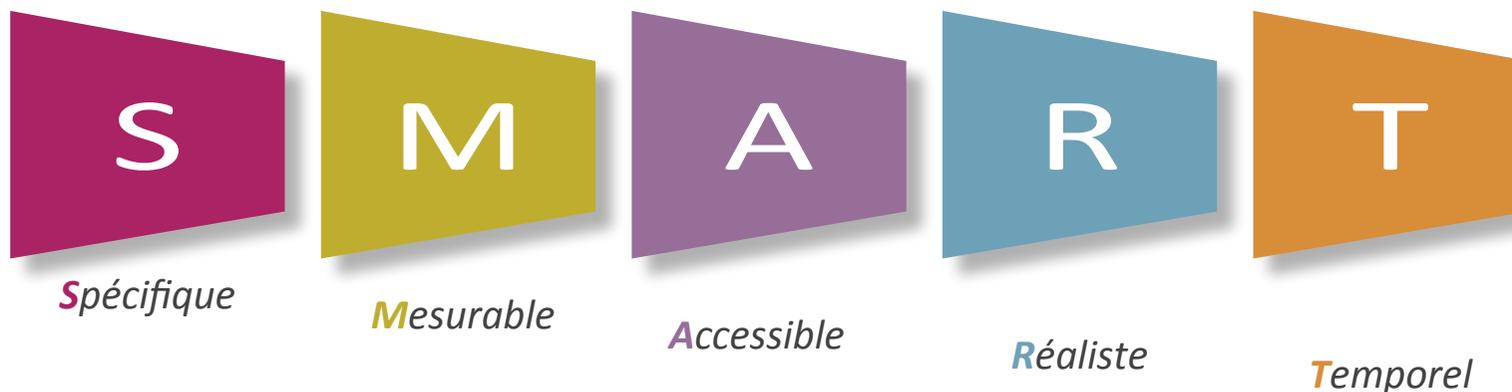


Compétences transversales		Observations/Commentaires	
<b>AXE DE L'AUTONOMIE</b>	<b>Développer l'autonomie personnelle</b>		
	<b>RESSOURCES À VISER</b>	Développer des habiletés de base liées à la psychomotricité et à la dextérité.	
		Établir des liens entre des éléments.	
		Gérer ses effets personnels : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ses biens (prendre conscience de la valeur des choses...);</li> <li>▪ ses vêtements, son matériel scolaire...;</li> <li>▪ son argent, ses dépenses...</li> </ul>	
		Développer des habiletés de base liées à son apparence (vestimentaire, hygiène, attitudes...).	
		...	
	<b>Développer la connaissance de soi</b>		
	<b>RESSOURCES À VISER</b>	Effectuer des choix en fonction de ses besoins, de la situation, de ses envies.	
		Spécifier ses centres d'intérêt, ses goûts, ses capacités.	
		Exprimer ses talents et ses freins dans des situations variées.	
		...	
	<b>Développer l'autonomie face à une tâche/une situation</b>		
	<b>RESSOURCES À VISER</b>	Appliquer une procédure, une démarche, un code, une consigne, seul(e) ou en collectivité.	
		Dégager l'importance relative des idées : comparer, trier, classer...	
		Établir des liens entre des éléments.	
		Organiser son espace (de travail).	
		Adapter le geste à la situation.	
		Choisir le matériel adapté à la situation.	
...			

Compétences transversales		Observations/Commentaires	
<b>AXE DE L'AUTONOMIE</b>	<b>Développer l'autonomie temporelle</b>		
	<b>RESSOURCES À VISER</b>	Appliquer une chronologie, un ordre défini.	
		Se repérer dans le temps (point repère).	
		Utiliser différents repères temporels.	
		Se situer dans le temps (chronologie).	
		Gérer son emploi du temps.	
		...	
	<b>Développer l'autonomie spatiale</b>		
	<b>RESSOURCES À VISER</b>	Se repérer dans l'espace.	
		Situer dans l'espace (des lieux, personnes, objets...).	
		Utiliser le vocabulaire spatial (situer dans l'espace).	
		S'orienter dans l'espace.	
Structurer, agencer son espace.			
...			

## Annexe 3 - Méthode SMART<sup>1</sup>

### Qu'est-ce que le SMART ?



#### **Spécifique**

L'objectif doit être spécifique à un élève.

Il décrit précisément la situation et les résultats à atteindre. L'objectif est précis et sans équivoque.

#### **Mesurable**

L'objectif doit être mesurable, c'est-à-dire mentionner des indicateurs de réussite et en quantité suffisante. En répondant à des questions simples, on peut savoir s'il est atteint ou non.

#### **Accessible**

L'objectif doit s'appuyer sur les forces de l'élève et, au travers des moyens mis en œuvre, lui permettre de surmonter une difficulté. En ciblant sa progression par des étapes claires, il s'agit de permettre à l'élève de progresser et d'augmenter sa confiance et son adhésion à l'objectif.

#### **Réaliste**

L'objectif prend en compte les moyens, les compétences, les forces de l'élève et le contexte. L'élève doit être acteur.

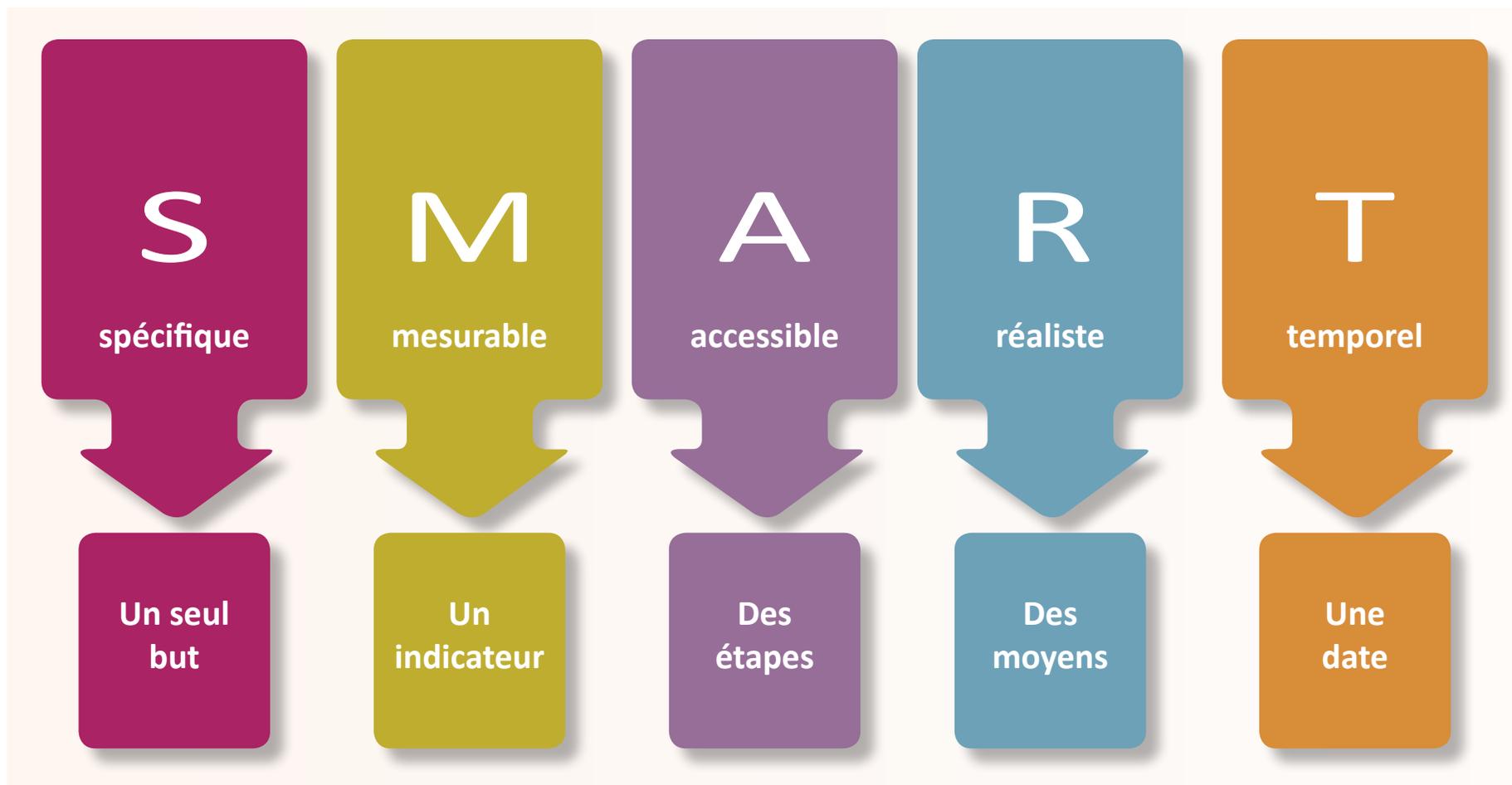
#### **Temporel**

L'objectif doit être défini dans le temps avec une durée, une échéance, et éventuellement des étapes intermédiaires.

<sup>1</sup> « L'objectif du management par objectifs, popularisé par Peter Drucker en 1954, est de renforcer les pouvoirs des employés pour qu'ils aient une clarté de leurs rôles et de leurs responsabilités. Ils doivent comprendre leurs objectifs à atteindre. Le management par objectifs permet d'améliorer la motivation, la communication et la coordination. Dans un environnement participatif, les employés sont partie prenante dans l'établissement des objectifs, ce qui rend les employés plus motivés pour venir travailler et pour augmenter la production. Cette méthode rend la coordination générale beaucoup plus facile par des contrôles réguliers, des feedbacks, un soutien et la politique de communication de la porte ouverte. La clarté des objectifs s'exprime par l'acronyme «SMART»[http://www.wikiberal.org/wiki/Peter\\_Drucker](http://www.wikiberal.org/wiki/Peter_Drucker), consulté le 11 mars 2015.

Ces **objectifs** prioritaires doivent impérativement être **rédigés** en termes **positifs** afin de permettre à l'élève d'entrer dans une dynamique motivationnelle.

Il est également important que ceux-ci ne soient pas trop ambitieux pour l'élève. Il semble plus opportun de privilégier des **objectifs de moindre ampleur qui seront évalués et validés dans un laps de temps plus court**, qu'adopter un objectif très général qui s'étiole au fil du temps et qui in fine ne serait jamais atteint.



## Exemple d'exploitation de la méthode SMART

**Cibler l'axe dans lequel se situe la difficulté majeure**

Communication

Socialisation

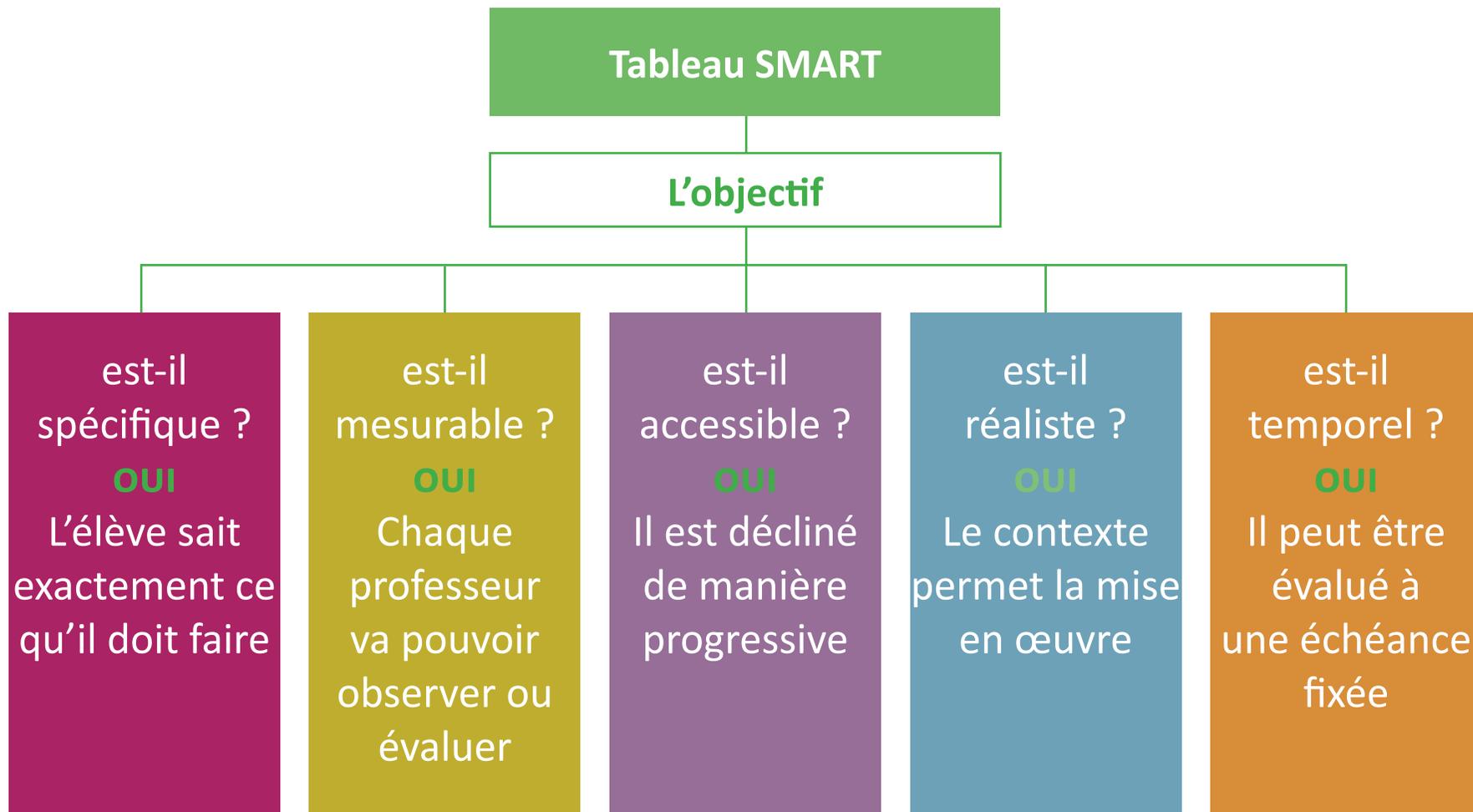
**Autonomie**

**Identifier la compétence transversale et la ressource à viser**

**Développer l'autonomie personnelle :**  
développer des habiletés de base liées à son apparence

**Tableau SMART**

Objectif fixé en date du ...	Moyens	Intervenants	Échéance	Critères d'évaluation	Réajustements éventuels
<b>11.03.2015</b> L'élève doit remettre les manches de son manteau à l'endroit avant de l'accrocher au porte-manteau	- Prise en charge individuelle de l'élève par X, Y et Z. - Utilisation de la démarche illustrée par les pictos. - ...	X Y Z	Dans 3 semaines en date du ...	- Les 2 manches sont retournées et le manteau est à l'endroit. - Il y arrive chaque fois qu'il doit accrocher son manteau. - ...	





## Glossaire

### **Axe**

Orientation déclinant le projet pédagogique de la FESec pour l'enseignement spécialisé de Forme 1.

### **Balises**

Points de repères, pistes, propositions de travail à adapter en fonction des élèves.

### **Compétences transversales**

« Les compétences transversales : attitudes, démarches mentales et démarches méthodologiques communes aux différentes disciplines à acquérir et à mettre en œuvre au cours de l'élaboration des différents savoirs et savoir-faire ; leur maîtrise vise à une autonomie croissante d'apprentissage des élèves (Décret « Missions » du 24 juillet 1997- article 5, 9°) ».

### **Plan Individuel d'Apprentissage (PIA)**

Outil méthodologique élaboré pour chaque élève et ajusté durant toute sa scolarité par le Conseil de classe, sur la base des observations fournies par ses différents membres et des données communiquées par l'organisme de guidance des élèves. Il énumère des objectifs particuliers à atteindre durant une période déterminée. C'est à partir des données du PIA que chaque membre de l'équipe pluridisciplinaire met en œuvre le travail d'éducation, de rééducation et de formation.

### **Plan Individuel de Transition (PIT)**

Démarche réflexive qui tend à établir, dès l'inscription en enseignement secondaire spécialisé, les liens nécessaires entre les différents partenaires en vue d'élaborer et de favoriser le continuum école-vie adulte. Le PIT est intégré dans le PIA.

### **Ressources à viser**

Ensemble de savoirs, savoir-faire, attitudes qui seront installés lors de diverses activités. Les ressources seront ensuite mobilisées dans une situation d'intégration.

Dans ce document, le terme « ressources à viser » s'entend comme ressources à observer, à mobiliser, à exercer, à acquérir. Ce sont des objectifs à atteindre par la réalisation des activités.

### **Situation d'intégration**

Situation complexe dans laquelle l'élève doit mobiliser les ressources acquises lors des situations d'apprentissage, et peut en développer de nouvelles.

Il s'agira d'une situation d'intégration, si l'intention du professeur est d'observer l'élève lorsque celui-ci est en train de mobiliser l'ensemble de ses ressources. Elle peut servir d'évaluation formative et éventuellement de régulation des ressources visées lors des situations d'apprentissage.

Une situation d'intégration permettra de donner du sens aux compétences transversales des différents axes abordés dans le projet pédagogique.

### **SMART**

Méthode mnémotechnique pour se souvenir des caractéristiques que devraient idéalement avoir un objectif et un indicateur pour permettre la réalisation de l'objectif et la mesure de son avancement. Ces critères sont généralement attribués à P. Drucker.





ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE  
SECONDAIRE

**Fédération de l'enseignement Secondaire Catholique**  
Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique asbl  
avenue E. Mounier, 100 - 1200 Bruxelles - <http://enseignement.catholique.be>

